

Le gouvernement débloque 4 milliards d'euros d'aides pour les startups

Le gouvernement a dévoilé mercredi 25 mars un plan d'urgence prévoyant le déblocage de 4 milliards d'euros pour soutenir les startups face aux effets de la crise du coronavirus.

Temps de lecture : minute

25 mars 2020

Les mesures d'aide aux entreprises annoncées par le gouvernement face au coronavirus pourraient représenter 4 milliards d'euros pour les startups, a indiqué mercredi le secrétaire d'État au numérique Cédric O lors d'une conférence téléphonique avec Bpifrance, le bras armé de l'État pour soutenir les entreprises innovantes. *"Une biotech peut mettre 10 ans de recherche à sortir son produit, sans réaliser de chiffre d'affaires, et si on détruit ce tissu au coeur de notre stratégie, de la compétitivité et de la souveraineté française, le risque est qu'on mette des années à le reconstituer"* , a justifié Cédric O par téléphone. *"On ne peut pas se permettre de les laisser tomber dans la période actuelle."*

Le gouvernement prévoit le versement anticipé d'un certain nombre d'aides ou de crédit d'impôts, comme le crédit impôt recherche, ce qui doit représenter une avance de trésorerie d'au moins 1,5 milliard d'euros, selon Cédric O. Les prêts de trésorerie garantis par l'Etat en fonction de la masse salariale ou du chiffre d'affaire annuels, annoncés par Bruno Le Maire, pourront représenter jusqu'à 2 milliards d'euros pour les startups, a-t-il ajouté.



À lire aussi

Le gouvernement prévoit également d'autres mesures comme le versement anticipé des aides à l'innovation du Programme d'investissement d'avenir déjà attribuées mais non encore versées, pour un montant total estimé de 250 millions d'euros. Il prévoit également une enveloppe spécifique de 80 millions d'euros gérée par Bpifrance pour "*financer des bridges (crédit relais) entre deux levées de fonds*", à destination des startups "*qui sont dans l'incapacité de (lever des fonds) du fait de la contraction du capital-risque*". Par ailleurs, l'État maintient, à travers Bpifrance, son soutien aux entreprises innovantes, comme les années précédentes. Celles-ci devraient recevoir ainsi "*près d'1,3 milliard d'euros d'aides à l'innovation*" en 2020 sous forme "*subventions, avances remboursables, prêts, etc.*", selon un communiqué du gouvernement.

Le capital-risque mobilisé

Côté investissement en capital, "*Bpifrance poursuivra ses investissements directs et en fonds de fonds, aux côtés des investisseurs privés*". En 2019, ces investissements en capital avaient représenté environ 380 millions d'euros, selon les données de Bpifrance. Cédric O doit recevoir jeudi de grands investisseurs privés pour leur demander de "*prendre leurs responsabilités*" dans cette période d'"*unité nationale*" et continuer d'investir dans les startups, via notamment les fonds de capital-risque auxquels ils participent.



À lire aussi

Le coronavirus met le capital-risque à rude épreuve

Évoquant *"une certaine frilosité"*, il a reconnu qu'il *"pouvait y avoir une tentation de la part des fonds à garder de la réserve et à laisser passer la crise, mais ce n'est pas du tout une attitude générale"*. *"On aura un discours assez franc, nous savons ceux qui jouent le jeu et ceux qui ne le font pas"*, a-t-il encore déclaré, *"et s'ils ne le font pas ce sera dûment noté"*. *"D'expérience, c'est dans ces périodes post crises que les fonds ont fait les meilleurs retours"*, a de son côté plaidé Paul-François Fournier, directeur de l'innovation chez Bpifrance.

Maddyness avec AFP

Article écrit par Maddyness avec AFP